

# Blättel

infos

novembre 2015 n°27

Biblisheim  
Dieffenbach-lès-Woerth  
Durrenbach  
Eschbach  
Forstheim  
Froeschwiller  
Goersdorf-Mitschdorf  
Gunstett  
Hégeney  
Kutzenhausen  
Lampertsloch  
Langensoultzbach  
Laubach  
Lembach-Mattstall  
Lobsann  
Merkwiller-Pechelbronn  
Morsbronn-les-Bains  
Niedersteinbach  
Oberdorf-Spachbach  
Obersteinbach  
Preuschkorf  
Walbourg  
Wingen  
Woerth



**Le dossier :**  
**Zone d'Activités**  
**Woerth-Sud**





Le développement économique est un axe fort de notre politique pour le territoire.

Dans un contexte économique difficile, nous mettons tous les moyens dans notre action pour favoriser le développement de l'emploi et de l'artisanat local. A ce titre, la communauté de communes a aménagé des zones d'activités adaptées aux besoins des entreprises, permettant ainsi leur installation sur le territoire.

Le parc économique de la Sauer à Eschbach compte actuellement 185 emplois sur 15 ha viabilisés et répond à des besoins de terrains de plus de 60 ares pour des projets à vocation industrielle, logistique ou artisanale. Après les trois dernières implantations d'entreprises en 2014 et 2015, il reste à aménager la 3ème tranche avec 4 ha de terrains cessibles. La CCSP est propriétaire d'une réserve foncière de 7 ha sur le ban de Hégeney pour une future extension.

Afin de proposer une offre foncière complémentaire au Parc Economique, une nouvelle zone artisanale est créée au sud de Woerth. Son but est de proposer des terrains de moins de 40 ares afin de répondre aux besoins spécifiques des petites entreprises et des artisans locaux. Les travaux ont débuté en septembre, le projet est détaillé dans ce numéro.

La friche « Star Autos » au nord de Woerth a été acquise en 2014. Dans un premier temps la banque de matériel y est stockée, évitant ainsi une construction neuve d'un hangar intercommunal. Une étude d'opportunité est lancée pour définir les différentes possibilités de reconversion de ce site. La priorité est de lui redonner une vocation économique en cohérence avec l'offre existante.

Par ces aménagements de zones économiques, nous créons les conditions favorables au maintien de l'activité et de l'emploi sur notre territoire par une offre diversifiée en foncier et en immobilier d'entreprises.

Roger ISEL  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de Hégeney

# ZONE D'ACTIVITÉS WOERTH-SUD

## La réponse à un besoin de développement économique local

**La communauté de communes souhaite permettre le maintien et la création de nouvelles activités économiques sur son territoire. La nouvelle zone d'activités Woerth-Sud est une des réponses apportée à cet objectif.**

**Cette nouvelle zone, à vocation essentiellement artisanale, répond à un besoin d'une offre foncière complémentaire à la zone d'activités intercommunale à Eschbach, le Parc Economique de la Sauer. En effet, au total 3,74 ha sont proposés à la vente, divisés en quatorze lots de 10 à 35 ares, à destination des artisans et entreprises locales pour leur développement sur notre territoire.**

### Une situation privilégiée

Bénéficiant de la proximité des pôles d'attractivités de Soultz-Sous-Forêts, Reichshoffen/Niederbronn et Haguenau, la zone d'activités Woerth-Sud permettra un desserrement local du tissu économique, le maintien des activités existantes et l'installation de nouvelles entreprises.

Située dans le prolongement sud de la zone d'activité commerciale de Woerth, au lieu-dit « Klein Allmend », la zone s'étendra sur une surface de 4,46 ha à l'ouest de la RD27.

### Une intégration paysagère et architecturale améliorant la qualité de l'entrée de ville

Ce lotissement d'activités va bénéficier d'une conception d'intégration paysagère et architecturale affirmée afin de rendre l'entrée d'agglomération qualitative et plus lisible.

Un masque végétal entre la zone d'activités et la RD27 sera aménagé.

Un cahier des prescriptions architecturales et paysagères ainsi qu'un règlement de lotissement seront fournis aux entreprises lors de leurs demandes d'implantation pour faciliter une architecture harmonieuse de l'ensemble.

Dans le cadre des mesures de compensation écologiques, une mare sera créée dans la zone paysagère proche de la Sauer.

L'assainissement sera de type séparatif et la partie « eaux pluviales » sera traitée dans un esprit de développement durable avec l'aménagement de noues à ciel ouvert et paysagées. La rétention des eaux de pluie se fera donc d'une manière « naturelle » et permettra l'infiltration dans le sol.

## Un aménagement fonctionnel et pertinent

Le projet s'articule en extension de la zone d'activités existante.

Les lots d'une surface moyenne de 30 ares sont dimensionnés pour de l'activité artisanale et de la petite production. L'allotissement permettra une grande marge d'ajustement en fonction des demandes précises de surface unitaire.

La zone sera équipée d'un réseau d'éclairage public fonctionnel et à faible consommation électrique (LED), d'un réseau gaz, d'un réseau électrique aux puissances suffisantes pour tout type d'activités, d'un réseau d'adduction d'eau potable et d'un réseau téléphonique adapté aux nouveaux besoins en matière de débit internet (fibre optique).

## Un nom à trouver

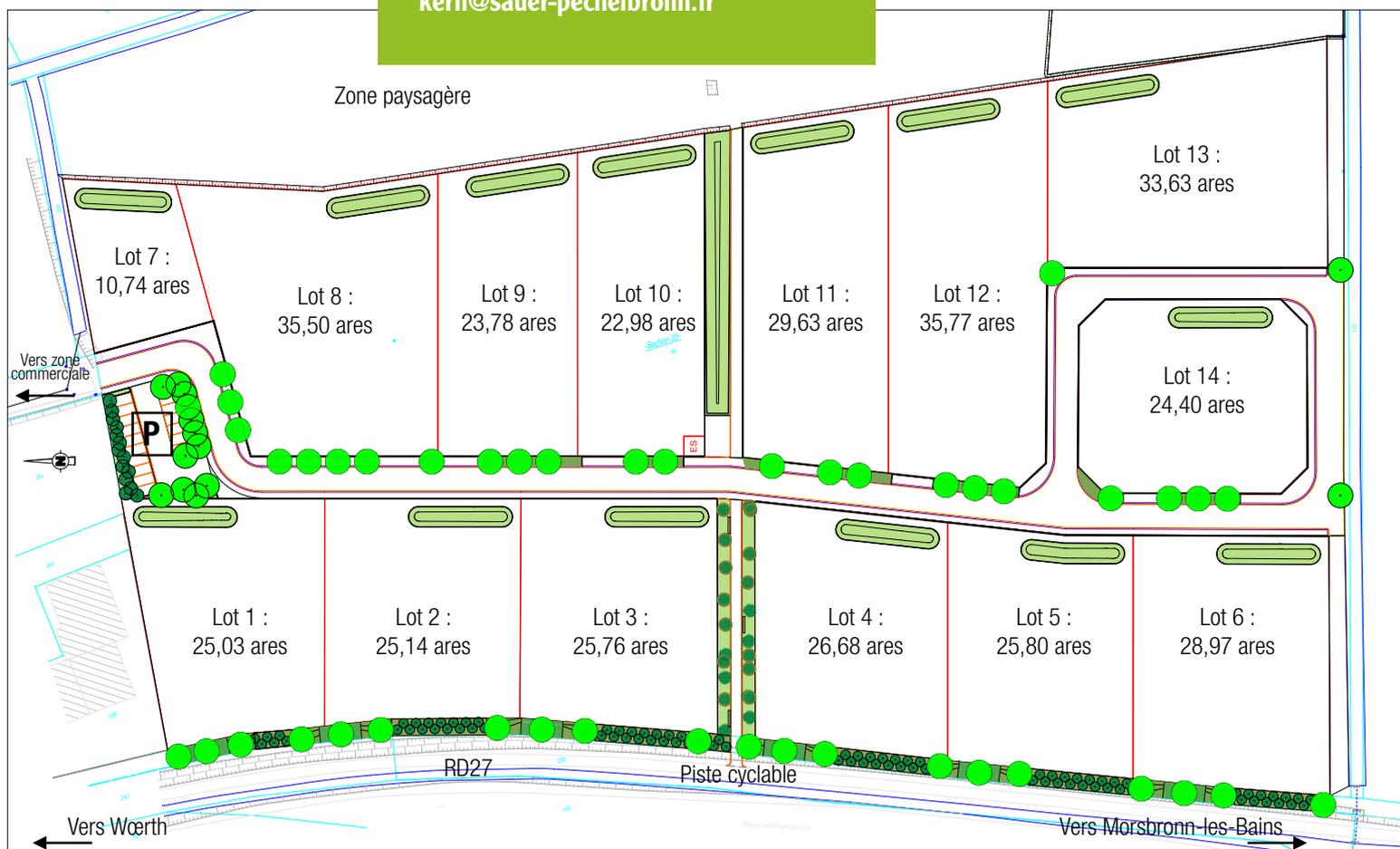
L'appellation de cette zone reste à trouver. Elle sera dévoilée lors de l'inauguration.

# dossier

### En chiffres ...

- Coût de l'opération : 1 600 000€HT,
- Subvention de l'Etat (DETR) : 213 000€€
- Conseil départemental du Bas-Rhin (avance remboursable) : 640 500€ €
- Durée des travaux : 9 mois à compter de fin septembre 2015
- Surface totale : 4,46 ha dont 3,74 ha de terrains commercialisables
- Equipe de maîtrise d'œuvre : M2I, Gabriel Milochau, Pluris, Ecolor

Si vous êtes intéressés par l'acquisition d'un lot, vous pouvez contacter M. Jean-Baptiste KERN, chargé de mission économie, par téléphone au 03 88 90 77 69 ou par mail : [jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr](mailto:jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr)



## ECONOMIE-TOURISME

# LES CHANTIERS EN COURS

## Bâtiment d'activités sur le parc économique de la Sauer à Eschbach



## Itinéraire cyclable Kutzenhausen-Merkwiller- Preuschkorf-Mitschkorf-Goersdorf-Liebfrauenthal

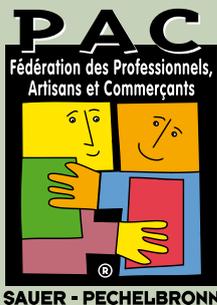


## Zone d'activités Woerth-Sud



## Bat'Innovant à Preuschkorf





## Manifestations de fin d'année de la Fédération PAC

La Fédération PAC vous donne rendez-vous à l'occasion de la :

- **Participation au MARCHÉ DE NOËL** organisé par la ville de Woerth **le dimanche 29 novembre**.

Vous retrouverez comme d'habitude toutes les informations concernant notre actualité dans nos magazines «Les Pros s'animent».

**... Et dès à présent, réservez déjà dans votre agenda la date de notre grand Salon de Printemps qui se déroulera à Eschbach les 9 et 10 avril 2016 !**

## Itinéraires cyclables, suite du programme

Les travaux de l'itinéraire cyclable reliant Kutzenhausen-Merkwiller - Preuschdorf - Mitschdorf - Liebfrauenthal ont démarré mi-septembre. L'entreprise Herrmann TP est chargée des travaux. Cet itinéraire devrait être achevé (sauf intempéries) pour la fin de l'année.

**D'autres itinéraires sont programmés pour l'année 2016 :** la liaison Langensoultzbach-RD27, l'itinéraire transfrontalier Col du Litschhof-Nothweiler et l'itinéraire Forstheim-Froeschwiller.

Des études sont en cours de finalisation et seront soumises avant la fin de l'année à la validation des élus (notamment Liaison Durrenbach-Biblisheim ou encore RD27-Gunstett).

## Modification du dispositif d'aide à la rénovation du patrimoine bâti ancien

La communauté de communes soutient depuis plusieurs années les propriétaires de bâtiments anciens dans des travaux de rénovation. Les aides portent sur le ravalement des façades, la réfection de la couverture, le remplacement des fenêtres et portes et la réfection d'éléments en pierre de taille.

Afin de conforter ce dispositif, des aides complémentaires ont été mises en place :

- Le forfait d'aide à la réfection de la couverture a été porté à 6,20€/m<sup>2</sup> (au lieu de 3,10€), sous réserve que les tuiles utilisées soient de type Bieberschwanz
- Deux nouveaux forfaits ont été mis en place :
  - Aide au traitement des pans de bois : 2,30€/m<sup>2</sup>
  - Aide aux travaux de piquage des enduits ciments en soubassement : 4,40€/m<sup>2</sup>

**Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide, vous pouvez consulter la rubrique «Aide à la rénovation du patrimoine» sur le site internet de la communauté de communes.**

Les dossiers de subventions sont disponibles auprès d'Anne Riwer, architecte au Parc naturel régional des Vosges du Nord au **03 88 03 29 10, a.riwer@parc-vosges-nord.fr**

## Les communes s'engagent pour le zéro-phyto !



6 communes du territoire, ainsi que la communauté de communes, sont déjà engagées vers la suppression des produits phytosanitaires dans l'entretien de leurs espaces verts.

Ainsi, vous voyez apparaître à l'entrée d'Eschbach, Forstheim, Lembach, Preuschdorf, Wingen et Woerth, ainsi que devant le siège de la communauté de communes, des panneaux «Commune Nature» qui récompensent leurs efforts. Le nombre de libellules correspond à leur niveau d'engagement dans la démarche (3 libellules correspondant à une suppression totale des produits phytosanitaires).

6 nouvelles communes ont à leur tour décidé de s'engager : Dieffenbach-lès-Woerth, Durrenbach, Gunstett, Froeschwiller, Lobsann et Merkwiller-Pechelbronn. Au programme : un audit de leurs pratiques actuelles, des préconisations, la formation des agents et la mise en pratique ! Des réunions d'information seront organisées au printemps prochain auprès de la population pour expliquer les changements qui seront opérés et pour donner des trucs et astuces pour que, à leur tour, les habitants passent au zéro-phyto dans leur jardin !



## Un nouveau service à la population

Une antenne du Pôle Emploi Wissembourg à la maison des services et des associations à Durrenbach.

Afin d'offrir un service de proximité de premier niveau aux personnes en recherche d'emploi, il est désormais possible d'avoir un premier contact avec Pôle Emploi

sans avoir à se déplacer sur Wissembourg. Une borne informatique est à votre disposition pour avoir accès aux informations de Pôle Emploi. Les secrétaires sont disponibles pour assister les personnes à l'utilisation de la borne.

## Point d'avancement du projet «Résidences Séniors TIC santé» à Woerth

La démolition de l'immeuble au 80 Grand'Rue et les démolitions intérieures de l'immeuble du 1 Grand'Rue se sont achevées à la fin du printemps 2015. L'opération de requalification urbaine du centre de Woerth devant entrer dans sa phase de «reconstruction», la communauté de communes Sauer-Pechelbronn a chargé l'équipe de maîtrise d'œuvre (IOEW Architectures de Colmar) d'étudier le projet dans ses moindres détails pour pouvoir finaliser le cahier des charges et lancer les appels d'offres publics. Arrivée à l'issue de cette étape, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn est désormais dans la phase de négociation des conditions techniques et financières d'exécution des travaux. Le chantier devrait débuter en fin de cette année.

# Enfants

## Pour nos enfants

### RELAIS PARENTS/ASSISTANTS MATERNELS : reprise des activités pour les jeunes enfants

Le Relais Parents/Assistants Maternels (RAM) est un lieu ressource gratuit permettant de rendre un service de proximité aux familles et assistants maternels du territoire, tant au niveau de l'offre et la demande d'accueil et les modalités administratives, que sur la qualité de l'accueil de l'enfant. C'est aussi un lieu de vie, de rencontre et d'échange.

#### Contact :

Anne-Muriel LAXENAIRE

03 88 90 77 78

Maison des services et des associations,  
1 rue de l'Obermatt 67360 DURRENBACH

Courriel : annemuriel.laxenaire@sauer-pechelbronn.fr

#### Permanences physiques et téléphoniques sans rendez-vous :

Mardi de 14H à 17H30

Jeudi de 9H à 12H et de 14H à 17H30

Vendredi de 9H à 12H

Le 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 9H à 12H

D'autres créneaux possibles en soirée sur rendez-vous.

#### Baby Gym

Le relais parents / assistantes maternelles propose des séances gratuites de baby gym encadrées par une professionnelle et destinées aux enfants d'au moins 17 mois accompagnés d'un adulte.

La baby gym contribue au développement général de l'enfant, sur le plan moteur, affectif et cognitif. Elle utilise les particularités des activités gymniques sur un mode ludique. La pluralité des situations proposées par Betty (professeur de baby gym) favorise un éveil à la fois moteur et psychologique en milieu sécurisant grâce à un matériel pédagogique adapté ; la baby gym est basée sur un principe de découverte et de recherche d'autonomie. L'enfant explore ses possibilités de manière ludique et organise ses actions en fonction des parcours et jeux mis en place.

Ces séances se déroulent par alternance un mardi matin sur deux dans les locaux de la communauté de communes. Durée de chaque séance : 45 minutes.

3 créneaux horaires possibles : 8H50; 9H40 ou 10H30. Inscriptions (obligatoires) et renseignements auprès du relais (attention : places limitées).

#### Ateliers d'éveil

Chaque lundi matin, le relais parents/assistants maternels propose des activités d'éveil s'adressant aux tout jeunes enfants qui ne vont pas encore à l'école (dans les locaux de la halte garderie Boucle d'Or à Morsbronn-Les-Bains) ; les objectifs de ces ateliers sont variés : ils ont pour but de favoriser la rencontre entre enfants, parents, grands parents et assistantes maternelles ; pour les enfants, il s'agit également de permettre leur socialisation, leur autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité, à partir d'activités adaptées à leur âge, favorisant leur relation avec l'adulte accompagnateur.

**Ces séances sont gratuites et se déroulent le lundi matin avec 2 créneaux horaires possibles : soit de 8H15 à 9H45, soit de 9H45 à 11H15. Inscriptions (obligatoires) et renseignements auprès du relais (attention : places limitées).**

Pour information



### HALTE-GARDERIE "BOUCLE D'OR"

La halte-garderie est une structure d'accueil occasionnel ou régulier, pour les enfants de 10 semaines à 6 ans. Elle a une capacité d'accueil de 10 places.

Les enfants scolarisés peuvent être accueillis durant les vacances scolaires ou les après-midis.

Les enfants sont encadrés par deux professionnelles de la petite enfance qui veillent au bien-être, à la sécurité et à la santé de chaque enfant.

Diverses activités sont proposées qui permettent de contribuer à la socialisation de l'enfant, de développer son autonomie et son épanouissement personnel. Elles sont toujours proposées en respectant le rythme de l'enfant.

Les couches et les goûters sont fournis par la halte-garderie.

#### Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi et jeudi : 8h à 12h15 et 13h45 à 18h15

Vendredi : 8h à 12h15

Des places sont encore disponibles à ce jour.

**Pour tout renseignement ou pour toute demande d'inscription, n'hésitez pas à contacter**

Mme Nadine SCHUSTER, directrice

42, rue principale

67360 MORSBRONN-LES-BAINS

Tél : 03 88 05 70 70

Courriel : ma.morsbronn@aasbr.com

## ORDURES MÉNAGÈRES : MISE EN PLACE DE PUCES SUR LES BACS À ORDURES MÉNAGÈRES EN VUE DE L'INSTAURATION D'UNE REDEVANCE INCITATIVE

### POURQUOI METTRE EN PLACE UNE REDEVANCE INCITATIVE ?

- > Respecter le Grenelle de l'Environnement
  - > Préserver l'environnement en diminuant la quantité d'ordures ménagères
  - > Responsabiliser chaque producteur de déchets
  - > Maîtriser la hausse des coûts du service lié au traitement des ordures ménagères
- Le mode de calcul de cette redevance incitative est encore à l'étude sur notre territoire, en collaboration avec les communautés de communes du pays de Wissembourg, de l'Outre-Forêt et du pays de Niederbronn-les-Bains.

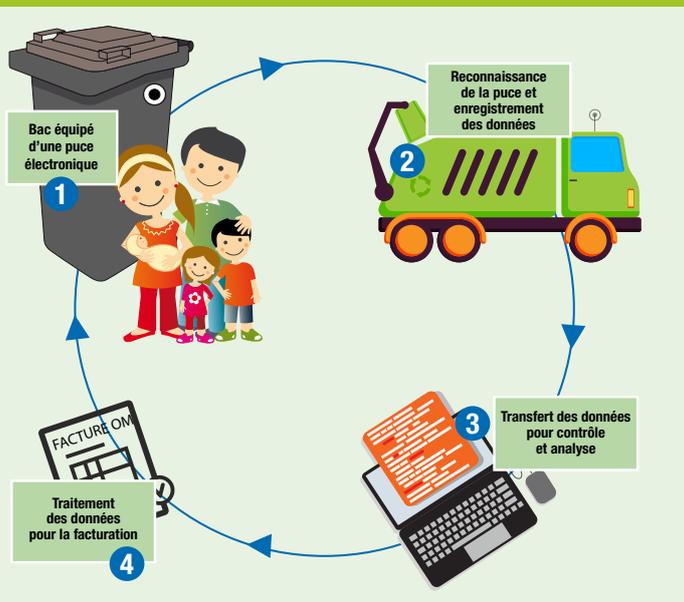
### LE PUÇAGE DE MON BAC, COMMENT ÇA MARCHE ET À QUOI ÇA SERT ?

La première étape est d'installer une puce sur vos poubelles, courant novembre 2015. Une fois votre bac pucé, celui-ci sera «reconnu» par le camion chargé de vider votre poubelle.

### COMMENT SE PASSERA LA FACTURATION POUR L'ANNE 2016 ?

Le nouveau mode de calcul de cette redevance incitative n'est pour l'instant pas arrêté. Un travail est actuellement en cours avec les élus des communautés de communes de l'Outre-Forêt et du pays de Wissembourg pour définir des principes communs. Le conseil communautaire devra voter prochainement le mode de tarification retenu : levée et/ou poids.

Pour l'année 2016, vous serez facturé selon la base de la tarification actuellement en vigueur (part fixe et part variable selon le nombre d'occupants du foyer). Vous recevrez au courant de l'année 2016 une facture fictive vous indiquant ce que vous auriez à payer avec le nouveau mode de calcul. Parallèlement un courrier vous sera adressé vous indiquant les tarifications appliquées dès que les taux de la redevance incitative seront connus et votés.



### LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Une opération de puçage est en cours depuis fin octobre. Un courrier avec une fiche de renseignements à compléter a été adressé à tous les abonnés indiquant la date de passage (le calendrier est également consultable sur [www.sauer-pechelbronn.fr](http://www.sauer-pechelbronn.fr)). Si votre poubelle n'a pas été pucée, contactez rapidement la communauté de communes qui prendra vos coordonnées pour organiser un nouveau passage.

**Comment se passe la mise en place des puces ?**  
La société RF Conception mandatée par la communauté de communes vous a envoyé une fiche de renseignements à compléter et à coller sous le couvercle de votre poubelle. Elle se charge de mettre en place la puce sur vos poubelles.

**Je désire remplacer ma poubelle ?**  
Les poubelles existantes ne sont pas systématiquement remplacées, notamment pour des questions pratiques et de coûts. Néanmoins, je pourrai remplacer ma poubelle après la mise en place des puces par RF Conception. La procédure à suivre pour commander sera communiquée dès que les nouvelles poubelles seront disponibles. Le puçage de la nouvelle poubelle sera gratuit.

**Quel bac est pucé ?**  
Pour l'instant, seul le bac à ordures ménagères (bac brun) est pucé. Le bac de tri sélectif (bac bleu) le sera ultérieurement, uniquement à des fins statistiques et non de facturation.

**Vous ne trouvez pas la réponse à votre question, consultez la foire aux questions disponible sur [www.sauer-pechelbronn.fr](http://www.sauer-pechelbronn.fr) ou appelez le 03 88 90 77 60.**

**RAPPEL : À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016  
BAC NON PUCÉ = BAC NON LEVÉ**

# PORTRAIT



## Les économies d'énergie au cœur de la réflexion de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn

Consciente des enjeux à la fois mondiaux et locaux, la communauté de communes s'inscrit résolument dans le développement durable et souhaite anticiper les mutations à venir, en particulier la raréfaction de l'énergie, par une démarche visant à réduire sa dépendance énergétique. Pour cela, deux services, le premier à destination des habitants et l'autre pour les collectivités, ont été mis en place pour conseiller, informer et guider.

### UN SERVICE DESTINÉ AUX HABITANTS DU TERRITOIRE

#### L'Espace Info → Energie Nord-Alsace ouvre ses portes !



**Vous souhaitez réduire vos factures énergétiques et gagner en confort ?  
Votre nouveau conseiller Info → Energie est arrivé !**

L'Espace Info → Energie Nord Alsace est un relais d'information auprès des particuliers. Le conseiller répond à vos questions, aussi bien techniques que financières, sur l'énergie et l'habitat, couvrant les thématiques suivantes :

- Isolation et menuiseries
- Chauffage, eau chaude sanitaire et ventilation
- Energies renouvelables

Ses missions sont les suivantes :

- Guider les particuliers vers des choix judicieux en matière d'énergie
- Informer sur les aides financières existantes
- Apporter une documentation adaptée
- Orienter vers les organismes compétents
- Participer aux événements locaux (salons, foires, soirées thermographiques)
- Sensibiliser aux gestes responsables

Le conseiller info → énergie cible avec vous les travaux prioritaires pour économiser au mieux l'énergie dans votre habitation et obtenir le meilleur confort thermique en hiver et en été.

Les conseils dispensés sont **objectifs, neutres, gratuits et indépendants** des fournisseurs d'énergie, des fabricants et vendeurs de matériels.

Au sein d'une structure publique, votre conseiller vous donne toutes les informations sur les aides financières de l'Etat, du programme Energivie, et celles spécifiques à votre région, tout en vous guidant et en vous accompagnant dans votre démarche !

#### Pour contacter votre conseiller info → énergie :



Espace Info → Energie Nord-Alsace  
Aurélien DUPRAT  
Maison des services et des associations  
1 rue de l'Obermatt  
67 360 DURRENBACH  
Tél. : 03 88 80 54 35

Courriel : [infoenergie.nordalsace@sauer-pechelbronn.fr](mailto:infoenergie.nordalsace@sauer-pechelbronn.fr)

### UN SERVICE DESTINÉ AUX COMMUNES ET À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Un conseiller énergie aux côtés des communes et de la communauté de communes !**

Depuis deux ans, les communautés de communes Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg et leurs communes membres bénéficient de l'appui d'un conseiller en énergie partagé (CEP).

Dédiée aux économies dans les bâtiments publics, sa fonction est primordiale dans le contexte actuel d'augmentation du prix des énergies pour assurer un maintien, voire une baisse des charges publiques à l'avenir. Son travail s'appuie sur les missions suivantes :

- Retracer l'historique énergétique de chaque bâtiment du patrimoine sur plusieurs années,
- Etablir leur fiche d'identité pour identifier les leviers d'action sur leurs consommations,
- Accompagner les communes dans le choix et la mise en œuvre de ces actions,
- Suivre l'évolution des consommations.
- Sensibiliser, informer les élus et les usagers des bâtiments publics aux économies d'énergie.

Adrien Tuffereau, notre conseiller CEP, sera également le référent énergie pour toutes les questions liées aux projets menés par les collectivités : changement de chaudière, rénovation ou construction de bâtiment, énergies renouvelables, etc.

Postes soutenus et financés par



Communauté de communes Sauer-Pechelbronn • Directeur de la publication : Jean-Marie Haas Président de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn. Maison des Services et des Associations - 1, rue de l'Obermatt 67360 Durrenbach Tél. : 03 88 90 77 60 • Comité de rédaction : élus et personnels de la communauté de communes - Création et mise en page : Tooyoo Strasbourg. N° ISSN : 2272-7191. Photos : CCSP • Journal imprimé à 7300 exemplaires sur papier recyclé.